



**HAL**  
open science

## La répétition dans l'énoncé polonais

Charles Zaremba

► **To cite this version:**

Charles Zaremba. La répétition dans l'énoncé polonais. La focalisation dans les langues. Travaux réunis par Hélène et André Włodarczyk, 2006, 2-296-01799-1. hal-03226691

**HAL Id: hal-03226691**

**<https://amu.hal.science/hal-03226691>**

Submitted on 15 May 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La répétition dans l'énoncé polonais

Charles ZAREMBA

Université de Provence  
et Centre de Linguistique Théorique et Appliquée  
Université Paris - Sorbonne

Contrairement au français, le polonais accepte la répétition lexicale, laquelle n'est toutefois jamais obligatoire : c'est sans doute l'un des moyens les plus rudimentaires de mettre en relief un élément de l'énoncé. La répétition peut se réaliser comme une duplication immédiate :

*czekaj, czekaj*  
attends, attends

ou différée :

*umarł Maciek, umarł*  
il est mort, Maciek, oui

fréquente dans les airs folkloriques, ou bien comme une reprise du lexème sous une autre forme dans un seul énoncé :

*wygrać wygraliśmy*  
pour ce qui est de gagner, nous avons gagné

ou dans le dialogue :

— *Kupiłeś chleb ?* — *Kupiłem.*  
— As-tu acheté du pain ? — Oui.

Outre le chiasme, la répétition est un phénomène essentiellement oral et, par conséquent, assez caractéristique de la langue familière. Dans les textes littéraires, c'est un moyen couramment utilisé dans les ballades et contes.

### Précisions terminologiques : répétition, duplication, reprise

Pour qu'il y ait *répétition*, le temps écoulé entre les deux occurrences d'un lexème ou de l'une de ses formes doit être suffisamment bref pour que la seconde occurrence rappelle inmanquablement la première.

Par *duplication* nous entendons la répétition d'un mot (et non d'une autre forme du lexème) par un même locuteur ; du point de vue grammatical, les deux occurrences ont la même fonction par rapport à un seul élément. De cette manière, nous excluons de notre champ d'observation les litanies.

Par *reprise* nous entendons la répétition d'un lexème sous une autre forme (ce qui correspond au « polyptote »<sup>1</sup>) ou par un autre locuteur, ce qui peut entraîner un changement de personne quand l'élément repris possède cette catégorie (à titre flexionnel ou lexical) ; seuls les éléments non verbaux peuvent être repris à l'identique, ce qui est alors *stricto sensu* une duplication. Naturellement, on ne saurait considérer comme des répétitions les tautologies telles que *student studentem* « un étudiant est un étudiant ».

### 1. La duplication

En polonais, seuls les groupes accentués sont concernés par la répétition, qu'il s'agisse de duplication ou de reprise ; par conséquent les enclitiques comme *się* ou les désinences personnelles des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du pluriel au passé (enclitiques non agrégés selon la terminologie de Decaux<sup>2</sup>), sont omis :

- (1) *wygraliśmy, wygrali*  
nous avons gagné, oui

mais

- (1') *?wygraliśmy, wygraliśmy*

- (2) *śmiali się, śmiali*  
ils ont ri, oui

mais :

- (2') *?śmiali się, śmiali się*

- (3) *śmialiśmy się, śmiali*  
nous avons ri, oui

- (4) *bawiły się dzieci, bawiły*  
les enfants jouaient, oui

Lors de la duplication d'un verbe réfléchi, le morphème *się* n'apparaît pas dans la seconde occurrence ; il est pourtant clair qu'il s'agit des mêmes verbes *śmiać się* et *bawić się* et non des verbes non réfléchis, sémantiquement et/ou syntaxiquement différents *śmiać* et *bawić*.

Lorsque l'enclitique est agrégé<sup>3</sup>, il est dupliqué :

- (5) *śmiałem się, śmiałem*  
j'ai ri, oui

La duplication affecte non pas tant une unité accentuelle qu'une unité (ou constituant) syntaxique :

- (6) *Janka widziałem w sadzie, Janka*  
C'est Jean que j'ai vu dans le verger, Jean

- 
1. M. Frédéric (1985, p. 139) : « Le polyptote consiste dans le retour d'un même terme sous plusieurs des formes grammaticales qu'il est susceptible d'adopter ».
  2. E. Decaux (1978, 1.56) : « [Les] mots sans accent propre restent atones sans déplacer l'accent de leur base, autrement dits *non agrégés* ».
  3. E. Decaux, *ibid.* : « Un proclitique ou un enclitique peut former avec le mot sur lequel il s'appuie un ensemble accentué sur l'avant-dernière syllabe : on dit alors que ce proclitique ou cet enclitique est *agrégé* [...] ».

mais :

(6') \**Janka i Kasię widziałem w sadzie, Janka*

L'élément dupliqué est souvent celui qui est mis en relief par l'intonation et la position initiale. La possibilité de duplication peut donc servir de test pour la délimitation des constituants, encore que des déterminants (y compris les adjectifs) soient duplicables, à condition de porter un accent d'insistance :

(7) *to mój kot, mój*

c'est mon chat, oui

(8) — *Śmieszliwe są, śmieszliwe — zauważył pośpiesznie kulawiec [...]*<sup>4</sup>

— Ils sont drôles, oui, remarqua hâtivement le boiteux

D'une manière générale, tous les éléments accentués, qu'il s'agisse de l'accent lexical ou de l'accent d'insistance, peuvent être dupliqués, y compris les formes du lexème BYĆ, qu'il s'agisse de la copule ou du verbe existentiel-locatif :

(9) *Janek był wesoły, był*

(10) *Janek jest nauczycielem, jest*

(11) *Janek jest w domu, jest*

### 1.1 La duplication lexicalisée

La duplication immédiate peut répondre à des besoins extralinguistiques : le locuteur répète un mot dont il pense qu'il n'a pas été perçu ou parce qu'il veut s'assurer d'être bien entendu, comme le maître faisant une dictée. Dans ces circonstances, les éléments dupliqués sont en général séparés par une pause. La duplication nous renseigne sur la situation de communication (salle de classe, bruit, etc.)

La duplication immédiate est parfois lexicalisée ou quasi lexicalisée comme *ciut-ciut* ou dans des séquences comme *tuż tuż, już już*.

(12) *Przesuń obraz ciut-ciut w prawo.*

Pousse le tableau un tout petit peu vers la droite.

(13) *Samolot leciał tuż, tuż nad ziemią.*

L'avion volait juste au-dessus du sol.

Ce phénomène peu courant ne concerne jamais le verbe et se limite à certains lexèmes dont le sémantisme comporte un trait de quantité ; il produit un effet superlatif (l'avion passant juste au-dessus du sol passe *très* près du sol). Il est remarquable que l'une des seules duplications courante du français concerne la particule *très* : *très, très grand ; très, très petit*, etc.

A titre de comparaison, ce phénomène est assez courant en russe, avec un effet de superlatif<sup>5</sup> :

(14) *On pošël daleko, daleko*

Il est parti loin, très loin

4. Bolesław Leśmian, *Klechdy polskie*, Warszawa, Pax, 1978 (1<sup>re</sup> éd. 1956), p. 143.

5. Anna Wierzbicka (1999) remarque un phénomène similaire en italien.

### 1.2 La duplication non lexicalisée

On observe assez couramment des duplications de verbe, p.ex. *czekaj, czekaj* « attends, attends », ou encore *idę, idę* « j'arrive, j'arrive » sans aucune pause entre les deux occurrences (c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas de s'assurer que l'allocutaire a bien entendu). Ce phénomène est parfois appelé « écholalie » (Frédéric 1985, p. 103) laquelle peut être « pure » (duplication) ou « mitigée » (reprise).

- (15) *Ciemno wszędzie, głucho wszędzie*

Tout est ombre, tout est silence

*Co to będzie, co to będzie ?*<sup>6</sup>

Qu'y a-t-il, qu'y a-t-il ?

- (16) *Oddaj buty, oddaj buty* (Leśmian, p. 27)

Rends les chaussures, rends les chaussures

L'effet produit est comparable au français *attends, attends* ou *j'arrive, j'arrive* : le contenu informatif est le même, mais la force illocutoire des énoncés est différente, puisqu'en répétant le verbe, le locuteur insiste sur la réalité du procès ; d'ailleurs, on peut fort bien paraphraser ces exemples comme suit : *czekaj no ! już idę* équivalents de *attends donc ! j'arrive, je te dis*. La première occurrence est d'ordre informatif ; la seconde est d'ordre illocutoire : en soulignant la première occurrence, elle nous renseigne sur la situation d'énonciation (par ex. l'impatience de l'interlocuteur), au même titre qu'une intonation particulière. Chacune de ces duplications peut se paraphraser à l'aide d'un *verbum dicendi* : *je te dis d'attendre, je te dis que j'arrive*.

Contrairement à la duplication lexicalisée, celle-ci n'elle n'est pas nécessairement immédiate : les deux occurrences peuvent être reliées par une conjonction ou séparées par tout un syntagme :

- (17) *Tymczasem, garb rósł i rósł coraz szybciej.*<sup>7</sup>

Cependant la bosse croissait de plus en plus vite.

- (18a) *Studenci pisali, pisali*

Les étudiants écrivaient longuement

- (18b) *Studenci napisali, napisali*

Les étudiants ont bel et bien écrit

mais :

- (18c) *\*studenci napisali i napisali*

- (19a) *Wiemy o tym, wiemy*

Nous le savons, oui

mais :

- (19b) *\*wiemy o tym i wiemy*

- (20) *Umarł Maciek, umarł*

Il est mort, Maciek, il est mort

6. Adam Mickiewicz, *Dziady*, II (1823).

7. Leszek Kołakowski, *Bajki różne*, Warszawa, Iskry, 1990, p. 15.

- (21) *Leczyła się żaba, leczyła,*  
Elle se soigna, la grenouille  
*Suszyła się długo, suszyła,*  
Elle se sécha longtemps  
*Aż wyschła tak, że po troszku*  
Tant et si bien que peu à peu  
*Została z niej garstka proszku.*<sup>8</sup>  
Il en resta une poignée de poussière.

La deuxième occurrence du mot, sa reprise en écho, ne modifie pas la structure syntaxique et sémantique de l'énoncé comme le ferait une substitution :

- (20a) *?umarł Maciek, wrócił*  
il est mort, Maciek, il est revenu  
(21a) *?suszyła się żaba, bawiła*  
elle se sécha, la grenouille, elle joua

voire une reprise :

- (20b) *\*umarł Maciek, umarłeś*  
il est mort, Maciek, tu es mort

Ce phénomène caractérise le verbe et produit des effets de sens différents selon l'aspect et le sémantisme du verbe :

- La duplication du verbe perfectif et du verbe imperfectif « aduratif » (ne comportant aucun trait duratif et ne pouvant par conséquent pas être déterminé par un adverbe de durée comme *długo*) est impossible en cas de coordination et produit un effet de sens de confirmation, comme on l'a vu à propos de la duplication immédiate ;
- La duplication du verbe imperfectif « duratif » est ambiguë : il peut s'agir d'une cumulation quantitative ou itérative (les étudiants écrivent beaucoup ou à plusieurs reprises) ou également d'une confirmation (les étudiants écrivent bel et bien).

L'effet cumulatif de la duplication verbale explique qu'elle peut servir à caractériser les verbes imperfectifs dynamiques et à établir le verbe perfectif qui exprime l'aboutissement du procès :

- (22) *czytał, czytał i/aż przeczytał*  
il a lu tant et si bien qu'il a fini  
(23a) *pisatł, pisatł i/aż napisatł*  
il a écrit tant et si bien qu'il a fini  
(23b) *pisatł, pisatł i/aż przepisatł*  
il a écrit tant et si bien qu'il a recopié  
(23c) *pisatł i pisatł aż napisatł*  
il a écrit jusqu'à finir  
(24) *\*rozumiatł, rozumiatł i/aż zrozumiatł*  
il comprenait tant et si bien qu'il a compris

Dans ce type de séquence, la duplication du verbe perfectif est une confirmation (ce qui interdit l'emploi d'un quelconque connecteur entre les deux occurrences du verbe perfectif) :

---

8. Jan Brzechwa, « Żaba ».

(23d) *pisat i napisat, napisat*

(23e) *\*pisat i napisat i napisat*

(23f) *\*pisat i napisat aż napisat*

L'exemple (23b) montre que ce test ne permet pas de définir les paires aspectuelles, puisqu'à *przepisać* correspond en principe *przepisywać* : ce fait indique que, selon le contexte, la base imperfective (sans préfixe ni suffixe) désigne un procès extrêmement général qui pourra s'actualiser diversement.

Un même procédé (la duplication) permet d'obtenir des effets de sens différents parce qu'il n'est pas porteur d'information en soi mais qu'il met en relief l'une des potentialités du lexème dupliqué : il s'agit donc bien d'une organisation de l'information.

En résumé : la duplication immédiate lexicalisée ou quasi lexicalisée a une valeur sémantique quantitative de type superlatif ou cumulatif. Les éléments les plus volontiers dupliqués sont les verbes ou les adverbes sémantiquement quantitatifs. Lorsque l'aspect perfectif ou le sémantisme non duratif du verbe excluent cette interprétation, la duplication rappelle un verbe déjà mis en relief dans l'énoncé, souvent par sa position initiale : cette duplication de confirmation est une sorte d'accent d'insistance désynchronisé qui souligne l'entrée dans le discours d'un élément nouveau et constitue à ce titre un outil de focalisation ou, peut-être plus modestement, un test de repérage du focus.

## 2. La reprise

Alors que la duplication est une répétition à l'identique (ou presque, vu l'omission des enclitiques), la reprise se définit par des modifications morphologiques qui affectent la deuxième occurrence de l'élément repris et/ou par le changement de locuteur. Fait remarquable, alors que la duplication peut affecter toutes les unités accentuées, la reprise concerne en premier lieu le verbe dont elle affecte plus particulièrement la personne.

### 2.1 La reprise simple

Lors d'un dialogue entre un locuteur A et son allocutaire B, la reprise du verbe par B (parfois à l'identique, d'où la confusion avec la duplication) est un moyen courant en polonais de répondre par l'affirmative à une question posée par A. Si le verbe de la question est à la 3<sup>e</sup> personne, il est repris tel quel, s'il est à la 1<sup>re</sup> ou à la 2<sup>e</sup> personne, la réponse est respectivement à la 2<sup>e</sup> et à la 1<sup>re</sup> personne (sauf à la 1<sup>re</sup> personnel du pluriel qui peut inclure locuteur et allocutaire), c'est-à-dire que les sujets des deux occurrences sont coréférents :

(24) A : — *Czy Janek kupił gazetę ?*  
— Jean a-t-il acheté le journal ?

B : — *Kupił.*  
— Oui

(25) A : — *Kupiłeś gazetę ?*  
— As-tu acheté le journal ?

B : — *Kupiłem.*  
— Oui.

(26) A : — *Wziąłem parasol ?*  
— Ai-je pris le parapluie ?

B : — *Wziąłeś.*

— *Oui.*

(27) A — *Wygraliśmy ?*

— *Nous avons gagné ?*

B : — *Wygraliśmy // Wygraliście.*

— *Nous avons // Vous avez gagné.*

(28) — *Jesteś przy mnie ? — zapytał.*

— *Jestem ! ozwała się Majka [...].* (Leśmian, p. 46)

— *Es-tu près de moi ?*

— *Oui ! répondit Majka.*

(29) — *Pamiętałeś o mnie ? — szepnęła [...].* Majka.

— *Pamiętałem — potwierdził Dziura [...].* (Leśmian, p. 47)

— *Tu as pensé à moi ? murmura Majka.*

— *Oui, confirma Dziura.*

Toutes ces phrases sont neutres, à savoir qu'aucun élément n'est mis en relief d'aucune manière. En français, aucune reprise n'est possible dans la réponse qui se limite à *oui* ou à un terme équivalent (*bien sûr, tout à fait, absolument, etc.*) La reprise peut se doubler d'une duplication immédiate, laquelle est soumise aux contraintes d'accentuation décrites plus haut :

(30) A : — *Kupiliście chleb ?*

B : — *Kupiliśmy, kupili.*

— *Vous avez acheté le pain ?*

— *Nous l'avons acheté, oui.*

Pour qu'un élément autre que le verbe puisse être repris (et il sera alors nécessairement repris à l'identique), il faut qu'il soit mis en relief dans la question :

(31) — *Zamieszkaż razem ze mną na dnie jeziora ! — zawołała Majka [...]*

— *Żywcem ? — spytał Dziura.*

— *Żywcem albo śmiertelnie — odrzekła Majka.* (Leśmian, p. 50)

« *Viens habiter avec moi au fond du lac ! s'écria Majka.*

— *Vivant ? demanda Dziura.*

— *Vivant ou mort, répondit Majka. »*

(32) A : — *Gazetę kupiłeś ?*

— *As-tu acheté le journal ?*

B : — *Gazetę.*

— *Oui. (lit. : le journal)*

mais :

\* — *Chleb. \*Kupilem.*

— *\*Le pain. \*J'ai acheté.*

(30a) A : — *Kupiliście chleb ?*

— *C'est le pain que vous avez acheté ?*

B : — *Chleb.*

— *Oui. (lit. : le pain)*

mais :

B — *\*Gazetę. \*Kupiliśmy.*

— *\*Le journal. \*Nous l'avons acheté.*



- (30b)A : — *Czy Janek kupił chleb*  
 — Est-ce Jean qui a acheté le pain ?  
 B — *Janek.*  
 — Oui. (lit. Jean)

mais :

- B : — *\*Adam. \*Chleb. \*Kupił.*  
 — Adam. \*Le pain. \*Il a acheté

- (30c)A : — *Ty kupiłeś chleb ?*  
 — C'est toi qui a acheté le pain ?  
 B : — *Ja.*  
 — Moi.

mais :

- B : — *\*Chleb.*  
 — Le pain.

Fondamentalement, la reprise simple est de même nature que la duplication et il est peut-être inutile de les distinguer. La valeur informative de la reprise simple, qui apparaît toujours dans la réponse à une question, indique la valeur de vérité de l'élément sur lequel porte la question et non sur sa globalité comme le font les équivalents de *oui* et de *non*. Seul l'élément précédemment mis en relief par l'accent de phrase peut être dupliqué ou, à défaut, le verbe. De même que la duplication non lexicalisée, la reprise constitue un point d'ancrage dans le discours d'un élément précédemment focalisé ; elle peut donc servir de test pour l'établissement du focus.

## 2.2 La reprise complexe

Comme la duplication ou la reprise simple, la reprise complexe met en place au moins deux occurrences d'un verbe, dont les plus pertinentes sont l'infinitif repris plus ou moins immédiatement par une forme conjuguée du même verbe. L'occurrence à l'infinitif peut déjà elle-même constituer une reprise au sens strict (ex. 36). Le phénomène est courant en polonais et en russe ; en général introduit par le locuteur A, le verbe est repris par le locuteur B à l'infinitif en initiale d'énoncé, puis une seconde fois, toujours par B, sous forme conjuguée :

- (33a)A : — *Wygraliśmy wczorajszy mecz.*  
 — Nous avons gagné le match d'hier.  
 B : — *Wygrać, wygraliśmy...*  
 — Pour ce qui est de gagner, nous avons gagné.

- (34) *A kiedy ja to widzę, to trach za ten sznureczek i żaluzje pionowe zastaniam natychmiast, co nawet w szale ten sznureczek zrywam. Lecz oglądać tego nie będę oglądał.* (Masłowska<sup>9</sup>, p. 81).

Mais quand je vois ça, hop la ficelle et je baisse tout de suite le store, et parfois dans le délire, même que je l'arrache, la ficelle. Mais pour ce qui est de regarder ça, je vais pas le regarder.

La reprise ne peut être indéfinie (même si elle peut être impersonnelle) :

---

9. Dorota Masłowska, *Wojna polska-ruska pod flagą biało-czerwoną*, Lampa i Iskra Boża, 2003, p. 81.

(33b) \**wygrać, wygrano*

(33c) *wygrać, wygrało się*

Elle n'est pas nécessairement immédiate ; l'élément intercalé peut être la particule de négation, la désinence personnelle sur son support<sup>10</sup> ; il semble que le sujet ne puisse être repris qu'à condition de porter un accent d'insistance ou d'être précédé de la particule focalisante *to* :

(33d) ?*wygrać, my wygraliśmy*

(33e) *wygrać, nie wygraliśmy*

(33f) *wygrać, żeśmy wygrali*

(33g) *wygrać, to wygraliśmy*

(33h) *wygrać, to myśmy wygrali*

Contrairement à la reprise simple, il ne s'agit pas ici de confirmer une première assertion, au contraire, le reprise complexe a souvent pour effet de restreindre la portée d'une première affirmation :

(34a) A : — *Wygraliśmy wczorajszy mecz.*

B : — *Wygrać, wygraliśmy, ale cóż z tego ?*

A : — Nous avons gagné le match d'hier.

B : — Pour ce qui est de gagner, nous l'avons gagné, et alors ?

(34b) — \**Wygrać, my wygraliśmy, ale cóż z tego ?*

(34c) — \**Wygrać, wygraliśmy mecz, ale cóż z tego ?*

mais :

(34d) — *Wygrać, wygraliśmy tylko ten mecz, ale nie cały turniej.*

— Pour ce qui est de gagner, nous avons gagné ce match, mais pas le tournoi.

Le syntagme *mecz* peut être repris à la seule condition de servir d'introduction à une restriction. Comme il n'y a pas de question, il ne s'agit pas d'une reprise d'affirmation. La première reprise (à l'infinitif) consiste à démodaliser une affirmation précédente, faisant du verbe un support neutre prêt à recevoir une modalité (affirmation ou négation) accompagnée d'une confirmation ou d'une dénégation et généralement d'une restriction ; ce verbe à l'infinitif pose un fait dont il sera dit quelque chose : c'est la définition même du thème<sup>11</sup>, ce que vient corroborer la possibilité d'introduire la seconde occurrence par la particule *to*. La double reprise (l'infinitif en étant lui-même une, puis étant repris à son tour) constitue une mise en relief du thème, c'est-à-dire une topicalisation suivie d'une éventuelle focalisation par *to*. Dans ces énoncés, tant qu'il y a reprise, l'information est ancienne, l'éventuelle information nouvelle n'apparaissant que dans la restriction qui suit la reprise.

De même que la duplication, la reprise ne résulte pas d'une contrainte grammaticale mais du choix délibéré du locuteur qui, de cette manière, met en relief un élément de l'énoncé et, par conséquent, en organise l'apport informatif. Alors que la reprise simple est toujours une affirmation de l'allocutaire répondant à une

10. A propos du support de la désinence personnelle, voir C. Zaremba (2004).

11. C. Touratier (2003 : 274) : « le thème est ce au sujet de quoi le locuteur dit quelque chose dans son énoncé ».

question dont l'un des éléments est focalisé, la reprise complexe du verbe qui devient support d'information par démodalisation, apparaît non plus comme un indicateur de focus, mais comme un moyen de mettre en relief un élément connu, c'est-à-dire de le topicaliser.

La duplication et la reprise sont deux procédés similaires (au point qu'on peut les considérer comme des variantes du phénomène d'écholalie), et produisent un même effet de mise en relief. La « reprise complexe » permet de montrer qu'une information connue peut, dans le même énoncé être thématique, puis rhématique et, respectivement, topicalisée et focalisée.

### Références bibliographiques

- DECAUX Etienne, 1978, *Leçons de grammaire polonaise*, Paris, Institut d'Etudes Slaves.
- FRÉDÉRIC Madeleine, 1985, *La répétition. Etude linguistique et rhétorique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- TOURATIER Christian, 2003, « Sujet-Prédicat, Thème-Rhème, Topique-Commentaire, Support-Apport », *Travaux du CLALX* 18, p. 253-275.
- WIERZBICKA Anna, 1999, "Włoska reduplikacja. Pragmatyka międzykul-turowa i semantyka ilokucyjna", *Język – umysł – kultura*, Warszawa, Wydawnictwo Naukowe PWN, p. 270-299.
- WŁODARCZYK André, 1999, « La validation informative des énoncés et la quantification linguistique », *Studia kognitywne* 3 (Warszawa, SOW), p. 121-133.
- WŁODARCZYK Hélène, 1999, « Les marqueurs de la validation des énoncés en français et en polonais », *Studia kognitywne* 3 (Warszawa, SOW), p. 135-162.
- ZAREMBA Charles, 2004, « Désinence mobile et organisation linéaire de l'énoncé polonais », in Pierre Cotte, Martine Dalmas et Hélène Włodarczyk (éds), *Enoncer : l'ordre informatif dans les langues*, Paris, L'Harmattan, p. 149-165.